

médiatic

www.rtsr.ch

SRT - SOCIÉTÉS DES AUDITEURS-TÉLÉSPECTATEURS DE LA RSR ET DE LA TSR

MÉDIASCOPE

→ LIGNE DE MIRE ←

Conseil des programmes du 18 février 2008

A Première Vue, émission de RSR La Première et le problème de la signalétique de la violence à la TSR ont été à l'ordre du jour de la séance du Conseil des programmes RTSR du 18 février, à laquelle assistaient Isabelle Binggeli, directrice des programmes RSR, Pierre-Philippe Cadert, producteur et animateur à la RSR, Patrick Nussbaum, chef de l'Information à la RSR, Yves Ménéstrier, directeur de la programmation à la TSR et Gilles Pache, responsable du département « Information et Magazines » à la TSR.

Du lundi au jeudi, RSR La Première accueille l'émission *A Première Vue*, présentée par Pierre-Philippe Cadert. Un ton un brin « british », une fausse légèreté et une grande connivence avec les invités caractérisent ce moment d'interview, placé à une heure propice à l'écoute, en début d'après-midi. Comment l'animateur choisit-il ses invités ?

Avant tout au coup de cœur ! Comme il le souligne, les personnes au regard pertinent et aux propos intéressants seront privilégiées. Tout l'art de l'intervieweur sera de faire découvrir des gens peu connus, en évitant l'écueil de la promotion éhontée pour un livre, un film ou un disque.

De cette manière, la RSR renoue avec la tradition des longs entretiens.

De l'avis des membres du Conseil des programmes, l'émission est une réussite et l'idée de faire connaître des talents en devenir est saluée.

Pour les uns, comme les membres de la SRT Fribourg, *A Première Vue* rappelle beaucoup l'émission de Mireille Dumas, sur France 3 ! Pour les autres, les écrivains sont trop nombreux, même si l'animateur donne l'impression – très appréciée – d'avoir lu tous les livres qu'il présente. En réponse à la question d'un membre du Conseil des programmes, Pierre-Philippe Cadert précise que non, les invités ne sont jamais payés pour venir à l'antenne ! L'animateur aimerait bien mettre sur pied des interviews contradictoires, mais la chose est difficile ; aujourd'hui, les auteurs travaillent avec des agents, dont le seul but est de leur assurer une couverture médiatique maximale, sans place pour l'improvisation. Un gros travail de préparation est nécessaire pour

ce genre d'émission, si l'on ne veut pas se contenter de reposer les mêmes sempiternelles questions auxquelles l'auteur ou l'artiste a déjà répondu. Mais Pierre-Philippe Cadert ne rencontre pas ses invités avant leur passage à l'antenne, justement pour garder ce ton particulier qui fait le succès de l'émission.



Pierre-Philippe Cadert (photo C. Landry)

Logo rouge ou âge recommandé à la TSR ?

Depuis les débuts des Sociétés cantonales de Radio et de Télévision (SRT), le problème de la violence à la télévision revient régulièrement sur le tapis. Un groupe de travail du Conseil des programmes, conduit par Michel Clavien, membre de la SRT Valais, a été chargé de plancher sur la manière dont la TSR signale les films ou séries déconseillés aux jeunes. Les recommandations du groupe de travail ont été débattues avec les professionnels lors de la dernière séance du mois de février.

Le Conseil des programmes demande une nouvelle signalétique, plus précise, avec des âges conseillés pour la jeunesse. Il souhaite également que cette indication reste visible à l'écran tout au long de la diffusion d'un film ou d'une série.

Les professionnels sont aussi invités à visionner intégralement les séries violentes pour en déceler d'éventuelles scènes choquantes. Tout comme les programmes violents ne devraient pas être programmés à l'antenne avant 22 heures.

La TSR estime, elle, que le logo rouge actuel vise plus large, en ne s'adressant pas seulement à la jeunesse. Il



touche tous les publics. Par ailleurs, les professionnels s'interrogent sur les limites d'âge : sont-elles encore d'actualité ? Ne risque-t-on pas – au travers d'une signalétique avec des âges précis – de heurter les téléspectateurs en considérant ces indications comme des dogmes ?

Pour les membres du Conseil des programmes, l'objectif premier est de protéger la jeunesse ! Le logo rouge ne suffit pas, car il ne donne pas assez d'informations. De plus, on trouve aujourd'hui des limites d'âge pour les films, les DVD, les jeux vidéos, les livres, voire même

dans les commerces proposant de l'alcool ou des cigarettes. Alors, pourquoi pas sur le petit écran ?

De cette discussion parfois animée, il ressort que le Conseil des programmes ne cherche nullement à se substituer aux professionnels dans ce domaine : il suggère simplement des pistes et demande à la TSR de perfectionner ce qui existe déjà.

La TSR fera donc des propositions d'ici l'été, pour voir de quelle manière elle pourrait satisfaire cette demande. ●

Arlette Roberti

Il a aussi été dit que...

- deux annonces météo, des informations et plusieurs intervenants, voilà qui fait beaucoup pour *Le Grand 8* ! Et quand la journaliste parle trop, il ne reste que peu de temps pour les interventions des invités. Un membre regrette que l'on n'y parle que de la France et presque pas des autres pays limitrophes, comme l'Italie et l'Allemagne. Pourtant, l'émission plaît et doit se poursuivre, de l'avis des membres, malgré sa qualité inégale
- réponse des professionnels : parfois, il faut retenir les interlocuteurs, d'autres fois, il ne se passe rien si on ne les sollicite pas. Le bon équilibre est souvent trouvé grâce à la personnalité des invités
- la chaîne Couleur 3 est plus facile à suivre en voiture que La Première, qui connaît certains problèmes de réception suivant les régions
- le tapis sonore sous les informations, qui dérange certains auditeurs, a pour but de donner un rythme à la parole et, s'il est décrié par les aînés, il semble apprécié par les jeunes. Son intensité, sur Couleur 3, est réglée sur la voix du journaliste
- *La Soupe* dominicale fait trop souvent preuve de débordements inquiétants pour traiter de la religion et de la foi. De plus, ses animateurs oublient souvent qu'ils sont à la radio et non à la télévision, en jouant trop sur le visuel
- l'on s'étonne parfois d'entendre parler autant des « primaires » en Amérique, par exemple dans *Forums*. Y a-t-il vraiment une demande si forte ?
- l'importance est réelle ! Selon les professionnels, l'ensemble du processus des élections américaines permettra de savoir quelle sera la politique à l'échelon mondial dans les prochaines années
- *De quoi j'me mêle* connaît toujours le même succès. L'auditeur apprécie les sujets traités, de tendance sociologique, pas forcément d'actualité, mais toujours dans l'air du temps
- *Saperlipopette*, sur Couleur 3, plaît par son humour, sa créativité et son approche historique



La Soupe avec Laurent Flutsch & Thierry Meury (photo RSR)

Vous aussi, donnez votre avis !

- Le Conseil des programmes RTSR se réunit une dizaine de fois par année. Les thèmes des séances sont brièvement présentés sur le site www.rtsr.ch, sous la rubrique « Conseil des programmes ». Vous êtes auditeur ou téléspectateur du service public ? Alors, votre avis nous intéresse !
- Faites-nous part de vos remarques et de vos commentaires sur les émissions vues ou entendues. Vos avis seront retransmis aux professionnels lors des rencontres mensuelles du Conseil des programmes. Et nous en relaterons les réponses dans ces pages ou sur notre site.
- Mais consulter www.rtsr.ch, c'est aussi l'assurance d'en savoir plus sur les sociétés cantonales (SRT), d'avoir accès à des dossiers fouillés, de découvrir les dessous des tournages ou des portraits attachants des personnes qui font les émissions. Sans oublier, bien sûr, la rubrique *Humorales* et le blog de Freddy, florilèges d'opinions variées, pertinentes ou impertinentes, d'un homme d'image averti !

→ La SRT Valais et la TNT ←

La SRT Valais fait le point sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT) avec Jean-François Sauty, directeur technique et informatique de la TSR à l'occasion d'une séance d'information spéciale quelques jours avant le passage de la TNT en Valais.

Le 25 février dernier, le Valais et le Chablais vaudois étaient enfin branchés à la TNT. « Ce passage obligé par le changement de technologie au niveau européen et par la volonté du Conseil Fédéral d'indépendance du pays pour la

mieux informés et préparés à ce changement en Valais ». A d'autres qui ont déploré le peu de chaînes diffusées sur la TNT en Suisse comparée à la vingtaine de chaînes proposées en France, il a répondu que sur ce point, « SSR SRG Idées Suisse a privilégié la qualité au détriment de la quantité. De plus le mandat de SSR SRG idée suisse est très clair et s'articule uniquement autour des chaînes de service public ». En effet seules TSR1, TSR2, DRS1 et TSI1 seront disponibles en Suisse romande et donc en Valais.



Jean-Dominique Cipolla et Jean-François Sauty (photo G. Bonvin)

transmission des chaînes publiques de télévision, ne fut pas sans problème même si la majorité des régions fonctionnent actuellement sans aucun accroc », confirme Jean-François Sauty, directeur technique et informatique de la TSR.

La TNT en Valais

Rappelons tout d'abord que seuls les téléspectateurs valaisans qui captent le signal TV via une antenne « râteau » sont concernés par la TNT, soit 8% de la population - environ 7000 foyers. Le Valais (avec le Chablais vaudois) est le dernier canton de Suisse à se voir doté de cette technologie, qui offre une qualité d'image et de son nettement supérieure. « Nous avons gardé cette région pour la fin, car celle-ci est une zone peu exposée aux difficultés causées par les interférences des pays limitrophes » explique Jean-François Sauty. La Suisse est le premier pays européen à terminer l'installation de la TNT. Pour SSR SRG idée suisse, c'est aussi un objectif économique de réalisé. En effet, le coût de transmission est divisé par 10 pour la TNT, ce qui ne représente plus que 1,4 million de francs par année.

La TNT boudée par les installateurs et les vendeurs

L'assistance fut très attentive aux explications de Jean-François Sauty qui dans une ambiance sympathique s'est prêté avec humour au jeu des questions-réponses. A certains qui relevèrent que les revendeurs de décodeurs TNT en Valais n'étaient pas assez formés pour renseigner le public, l'expert de la TSR n'a pu que confirmer que « les séances d'information aux revendeurs ont été peu fréquentées; en revanche, les particuliers semblent s'être

La TNT est un moyen de garantir la diffusion des programmes nationaux à ceux qui ne disposent pas du câble ou du satellite. Ce système n'est pas crypté, et est donc gratuit, moyennant l'achat d'un petit décodeur. Les télévisions les plus récentes du marché l'intègrent déjà. En Valais, il peut être tout particulièrement intéressant pour les détenteurs de résidences secondaires. De plus, cette norme est européenne, ce qui veut dire par exemple qu'une installation dans une « caravane » peut sans aucun frais capter l'offre de TNT étrangère lors de déplacements.

La séance s'est terminée comme à l'accoutumée par une petite agape fort sympathique où les participants ont pu continuer le débat d'une manière plus décontractée. ●

Guillaume Bonvin
SRT Valais

→ SRT Valais ←

Assemblée générale
Mercredi 9 avril 2008, à 19 heures
A l'Ecole Professionnelle de Martigny (EPM)
Ch. de Grimisuat 8, 1920 Martigny

En seconde partie
La Télévision de demain
Stratégie de la TSR

Conférence de
Gilles Marchand
Directeur de la TSR

Nous souhaitons vous rencontrer nombreux pour écouter et interpeller le Directeur de la TSR sur un sujet qu'il connaît parfaitement : **la stratégie de la Télévision Suisse Romande pour faire face à son environnement.**

Partage du verre de l'amitié après la conférence

→ Le médiateur RTSR ←

Procédure et rapport 2007



Emmanuel Schmutz (photo C. Landry)

Un propos qui choque ? Un fait erroné qui porte préjudice ? Une attitude teintée de racisme ? Des paroles sexistes ou blessantes ? Devant ce que l'on peut qualifier de débordements – volontaires ou involontaires – l'auditeur ou le téléspectateur n'est pas démuni ! Il a la possibilité de s'adresser à la direction des programmes de la RSR ou de la TSR, avant de prendre contact avec le médiateur RTSR Emmanuel Schmutz pour protester. Mais attention ! Il ne s'agit nullement de récriminations sans fondement !

Le médiateur, nommé par le Conseil des programmes RTSR, joue un rôle identique à celui d'un Juge de paix. Il prend en compte les doléances des uns et des autres, organise au besoin des séances de conciliation et peut adresser des recommandations au diffuseur. Il est le premier palier avant l'Autorité indépendante de plainte (AIEP), à qui le réclamant s'adressera en cas de non-conciliation, et le Tribunal fédéral qui, lui, tranchera en cas de recours.

Le mode d'emploi est simple. L'auditeur ou téléspectateur s'adresse par écrit au médiateur, dans les 20 jours suivant l'émission litigieuse et la démarche est gratuite. Une intervention auprès de l'Autorité indépendante de plainte est plus

contraignante, puisqu'elle demande à être cosignées par 20 personnes – majeures de plus de 18 ans, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de séjour. Pour accéder à l'AIEP, il faut impérativement s'être d'abord adressé au médiateur.

Chaque année, le médiateur rédige un rapport relatant les « affaires » traitées pendant l'exercice écoulé. Il le présente ensuite, en le commentant avec verve et humour, aux membres du Conseil des programmes comme ce fut le cas le 18 février dernier.

En 2007, 17 réclamations - contre 12 l'année précédente - lui ont été adressées. 2 visaient la RSR, 14 la TSR et 1 Publisuisse.

Certaines, au nombre de 9, sont irrecevables, soit par leur teneur, soit parce qu'elles sont arrivées hors délai. Dans 4 cas, un courrier explicatif du médiateur ou du diffuseur a suffi à contenter le plaignant, outré par des scènes violentes ou dégradantes à une heure de forte écoute.

Par 3 fois, la conciliation n'a pas abouti et en 2007, aucune réclamation n'a pu être réglée par une séance de médiation ●

Arlette Roberti

→ Adresses utiles ←

Médiateur RTSR

Emmanuel Schmutz
Rue du Simplon 1
1700 Fribourg
Téléphone et fax :
026 475 34 70

Radio Suisse Romande

Direction des programmes
Avenue du Temple 40
Case postale 78
1010 Lausanne

Télévision Suisse Romande

Direction des programmes
Case postale 234
1211 Genève 8

Pour tous renseignements,

voir également : www.rtsr.ch